

Tarif des douanes

M. Lapierre: C'est le numéro 49105-1, à la page 21.

M. Lanthier: Cela me fait plaisir. C'est la première fois à la Chambre, monsieur le président, qu'on pose une question d'ingénierie. Je suis tout à fait à l'aise.

Cela fait partie de la grande catégorie des choses qui sont faites ou non faites au Canada. Cette chose-là est alléguée comme étant non façonnée au Canada.

Je vous ferai remarquer un petit à-côté, c'est qu'au point de vue ingénierie, le boulonnage des réservoirs est de plus en plus restreint, les réservoirs sont de plus en plus soudés.

Alors, il s'agit d'une clause qui existait avant et qui maintenant a été mise dans cette catégorie de choses qui sont faites ou non faites au Canada.

M. Lapierre: Dans la même catégorie, je me posais la question, est-ce que cela a rapport aux contenants pour l'eau lourde entre autres? Est-ce que cette technologie-là est utilisée pour les contenants pour l'eau lourde?

M. Lanthier: J'oserais répondre sous toute réserve maintenant, comme je vous l'ai dit, c'est une réponse qui est plus d'ingénierie qu'autre chose.

Ma connaissance d'ingénierie indique que tous les contenants pour l'eau lourde normalement sont soudés. Maintenant, j'oserais dire, vous me questionnez sur un sujet bien particulier. Si vous acceptiez, je ferai faire une enquête sur les douanes et accises, et je pourrais vous répondre par écrit éventuellement.

M. Lapierre: Je pense que le secrétaire parlementaire me demande d'acheter un cochon dans une poche. Si on adopte cela et que j'ai une réponse écrite dans deux mois, la loi va être adoptée, monsieur le Président.

Monsieur le président, je voyais un paquet d'items et cela me surprend. Il n'y a aucune compagnie au Canada qui fait des instruments d'arpentage, entre autres, vous me dites, votre raisonnement s'appliquerait d'abord aussi aux instruments, les aides auditifs et les appareils semblables et il me semblait, à ma connaissance, que Bell Canada par exemple, a une technologie d'avant-garde au niveau des aides auditifs aussi. J'aimerais comprendre votre raisonnement.

M. Lanthier: Monsieur le président, tous les items qui sont ici dictés ont été déduits après des enquêtes de consultation dans l'entreprise privée. Toute l'entreprise privée du Canada a été sensibilisée au fait que nous nous apprêtons à rédiger de nouveaux numéros ou à adapter les nouveaux numéros aux conditions actuelles. Alors, si vous avez des cas qui ne sont pas venus devant les comités concernés, les comités techniques qui avaient été mis sur place, les comités de consultation, je crois qu'il est un peu tard pour soulever le point. Il y a déjà eu des consultations spécifiques, des consultations continues qui se font aussi, d'après ce que j'ai étudié dans le projet de loi, et si les gens ont des revendications à faire, ils étaient les bienvenus. Mais maintenant, il s'agit de prendre notre décision aujourd'hui.

• (1710)

Le vice-président: L'honorable député de Papineau.

M. Ouellet: Monsieur le président, je vous remercie. Je lisais avec beaucoup d'attention le discours qu'a prononcé avant-hier le secrétaire parlementaire du ministre des Finances, dans ses remarques préliminaires sur le projet de loi. Il faisait référence en particulier au Sommet de Québec où son premier ministre

s'est entendu comme larrons en foire avec le Président des États-Unis. En particulier, je me reporte à la page 6868 des *Débats* de la Chambre des communes, où il dit: «Le premier ministre du Canada et le Président des États-Unis ont décidé, entre autres initiatives commerciales, de mettre fin au protectionnisme dans les échanges de biens et services entre nos deux pays.»

Est-ce que cela veut dire que dorénavant les grandes firmes d'ingénierie américaines pourront venir concurrencer et battre sur le marché canadien les compagnies canadiennes parce qu'on sait, monsieur le président, que le Canada est à la fine pointe du développement dans le domaine de l'ingénierie? Les grandes firmes d'architectes et d'ingénieurs canadiens n'ont pas de leçon à recevoir d'aucune autre firme.

Évidemment, ces grandes firmes n'ont pas les moyens financiers, l'infrastructure de certaines grandes firmes d'ingénierie américaine, et je suis un peu inquiet de cette phrase du discours de lundi dernier du secrétaire parlementaire du ministre des Finances, parce que, en réalité, je me demande si son premier ministre ne s'est pas vendu pieds et poings liés, non seulement dans certains domaines comme celui de la Guerre des étoiles, mais aussi dans un domaine qui est passé inaperçu à ce moment-là, un domaine très important qui est celui de la technologie canadienne faite par les grandes firmes d'ingénieurs et d'architectes du Canada.

M. Lanthier: Monsieur le président, premièrement, je voudrais replacer les choses dans l'ordre. Ce n'est pas nécessairement mon premier ministre, mais c'est le premier ministre de tous les Canadiens et c'est aussi le vôtre, mon honorable collègue. Alors, c'est le premier ministre en général.

Deuxièmement, dans mon discours, j'aurais aimé cela qu'il le cite exactement et rigoureusement, j'avais dit: Notre vaillant premier ministre. Je ne sais pas si cela a été relevé, mais c'était «Notre vaillant premier ministre».

Pour revenir à l'essence, au fond de la question, je crois, encore une fois, sans parler du libre-échange, mais pour attirer l'attention sur la question qui est devant nous, les ententes qui ont été édictées n'ont pas été des chèques signés en blanc, pour utiliser l'expression que les gens de l'opposition aiment beaucoup. Ce sont des ententes de principe qui vont être étalées éventuellement dans le temps et avec des modalités qui tiennent compte de la fabrication de biens et, naturellement, de l'élaboration des services dans nos deux pays respectifs.

Vous touchez un point particulier. Il y a des points beaucoup plus sensibles et névralgiques au Canada que nos firmes d'ingénierie, qui ont concurrencé à travers le monde actuellement, et, toutes proportions gardées, le Canada possède les plus grandes firmes et les firmes les mieux établies. De ce fait, je crois qu'il va falloir aiguiser nos crayons, comme on dit chez nous, et concurrencer les grandes firmes américaines. Quand vous dites que nous n'avons pas les moyens financiers, je crois que nos grandes firmes d'ingénierie actuellement peuvent se comparer et ont déjà bataillé et gagné sur le marché international beaucoup de concours avec des firmes, qu'elles soient américaines ou même allemandes, et soit dit en passant, les firmes américaines ne sont pas celles que nous craignons le plus ici au Canada.